

## Les EC3 en mathématiques

- Date officielle de l'ouverture de la BNS : **9 décembre 2019** alors que le 3 juin dernier nos IA-IPR nous les promettaient pour le retour des vacances de Toussaint
- Nombre de sujets : **60 pour toute la France**, contre 300 annoncés le 3 juin dernier par nos IA-IPR, dont un nombre non négligeable seulement traitables par les élèves de STI2D.
- Un contenu qui demande d'avoir parcouru les notions en classe avec les élèves à un **rythme hallucinant**. Les associations de blocs du programme officiel dans les sujets nous ont seulement été communiquées fin novembre ! Nous n'avons bien sûr pas attendu et avons dû faire des choix seuls dès septembre. De qui se moque t-on ?
- Le nombre insuffisant de sujets n'offre guère de variété d'exercices. On retrouve les mêmes exercices dans plusieurs sujets. Il aurait, dans ce cas, mieux valu nous laisser faire le panachage nous-même.
- Des sujets sont jugés **inadaptés pour des élèves de filière technologique** (à l'image du programme d'ailleurs). On envisage en première question du premier exercice d'un sujet une augmentation de 3827% ! Dans un autre sujet, on a des valeurs totalement farfelues :  $\frac{4 + \sqrt{31}}{6}$  .... Est-ce pertinent pour des élèves de filière technologique ? Pendant des années, on nous a incité à donner du sens et à éviter les difficultés techniques et calculatoires dans notre enseignement des mathématiques pour ne pas décourager les élèves ... Les élèves nés en 2003, première génération de la dernière réforme du collège, ne sont absolument pas préparés. Avec le nouveau programme et ces épreuves, on prend un virage à 180°.
- Notre proviseur nous demande de lui donner 4 sujets faisables par les élèves ! Il ne fallait pas qu'il nous en demande davantage, nous ne pouvons en choisir que 4, dont un sujet comporte un exercice erroné !
- Les élèves auraient accès aux sujets. Certains enseignants pensent que l'accès est donné aux élèves pour qu'ils s'entraînent. Et on peut même aller jusqu'à penser que certains professeurs, pour diverses raisons, feront bachoter leurs élèves sur les sujets qu'ils auront choisi. Aucun enseignant n'acceptera l'idée de donner un devoir avec des notions qui n'auront pas été abordées en classe. Qu'en serait-il alors de notre intégrité et de notre crédibilité à notre retour en classe devant les élèves ?
- Il n'existe **aucun corrigé officiel. Et quel barème ?**
- Correction des copies dématérialisées obligatoire sur écran très mal venue : problèmes de vue pour de nombreux enseignants et triste décision pour la planète.
- **Rémunération** : aucune selon certains ; d'autres parlent de 50€ accordés à un enseignant pour un « lot » de copies, qu'il soit de 20 ou de 35 copies, soit 1,43€ la copie ou en comptant 10 minutes par copie, 6€ de l'heure! Qu'en est-il aussi de la rémunération du temps passé en concertation avec l'équipe à visionner et sélectionner les sujets, créer un corrigé et un barème digne ce nom ?
- Tout cela pour qu'en fin de compte, les notes soient modifiées en commission d'harmonisation pour "gérer" en amont le taux de réussite global au bac 2021 que le ministère se gargarisera de communiquer à l'opinion publique. Nous ne sommes pas dupes.
- Quelle usine à gaz ! Quelle mascarade ! On n'accepterait même pas de nos élèves qu'ils rendent une copie aussi négligée ! Quel exemple montrons-nous ainsi à nos jeunes ?

Conclusion : absence de cohérence, d'informations claires et précises, absence d'équité, absence de réel *choix* des sujets, mise en concurrence des établissements, charge de travail supplémentaire non-rémunérée, immense mépris pour les enseignants et les candidats.

Marie-Pierre Guichet, Christelle Fouillet, Delphine Ekindi, Vincent Letexier, José Mendez, José Pereira  
professeurs de maths au lycée André Malraux, Allonnes.